

Au sujet du livre « Libérer le travail »

L'ouvrier posté Alain Clavaud, affecté à la fabrication de pneus d'avions dans l'entreprise Dunlop-Sumitomo, interviewé sur ses conditions de travail par Jean Santon pour le quotidien « l'Humanité », avait notamment décrit comment il s'y prenait pour coller les différentes couches de caoutchouc et ainsi éviter que se forment des poches d'air s'il respectait les préconisations du bureau des méthodes.

Licencié pour faute grave, un vaste et long mouvement de mobilisation accompagnant une procédure prud'homale en nullité de son licenciement a permis sa réintégration effective. Une première, s'agissant d'un salarié qui n'était pas représentant du personnel.

Ce souvenir, rappelé en trois lignes ici (1), d'un ouvrier qui revendique autonomie et dignité dans son travail concret, a accompagné tout au long la lecture de l'ouvrage de Thomas Coutrot, « De la belle ouvrage » (2).

Ce livre de Thomas Coutrot est, dès l'abord, constitué de multiples références et emprunts fort utiles à l'ouvrage de Bruno Trentin, dirigeant syndical et homme politique italien, « *La cité du travail – le fordisme et la gauche* » (3). Son originalité et son actualité m'avaient fortement impressionné, tant sur le plan syndical que politique, eu égard au sentiment récurrent de piétinement du mouvement social, de l'alternance vaine au niveau institutionnel, malgré les mobilisations épisodiques non négligeables.

On comprend que les analyses et réflexions de Bruno Trentin aient donné du cœur à l'ouvrage pour la tentative heureuse de Thomas Coutrot de proposer au mouvement syndical et aux organisations politiques de dépasser les contenus programmatiques et les modalités d'action revendicative, inchangés depuis des décennies ; à savoir, pour les uns, défendre les conditions de travail, les emplois, les salaires, pour les autres, essayer d'influer sur la redistribution des richesses produites au travers de la protection sociale, des services publics...

Le tout en laissant de côté (du côté patronal ou bureaucratique) la question du travail, de son organisation, des buts de la production, comme si l'organisation rationnelle ou scientifique représentait des données naturelles, intangibles, exclusivement aux mains des managers ou dirigeants, quel que soit, d'ailleurs, le régime politique (capitaliste ou socialiste).

Le travail vivant est métamorphosé en travail abstrait, mort, avec l'accumulation de conséquences gravissimes de tous ordres allant de la santé des femmes et des hommes à l'avenir du monde vivant, de la planète.

Pour des raisons premières de qualité et de productivité, cela a conduit des experts, des managers à imaginer, promouvoir et mettre en place des formules, novatrices, d'organisation des entreprises ou du travail, aux vocables *soft* (entreprises partagées, libérées, gouvernance horizontale, etc.).

Passer en revue précise ces initiatives et les livres de ceux qui les promeuvent est le deuxième apport de Thomas Coutrot, qu'il s'agisse d'entreprises de production ou de services sociaux, de santé, etc., et cela dans plusieurs pays. Ce panorama critique permet de pousser plus loin l'intérêt pour des transformations éminemment souhaitables du travail.

C'est l'objet de la dernière partie de proposer des voies nouvelles d'actions revendicatives et d'initiatives concrètes pour mettre en place, sur les lieux de travail, des subversions de l'organisation du travail permettant aux salarié(e)s de faire de leur vie au travail, un temps de démocratisation réelle débordant sur la cité, la coopération pour œuvrer aux biens communs.

L'auteur n'oublie pas – même si ce n'est pas l'objet de ce livre – d'évoquer, par exemple, la nécessité de

(1) Pour une relation précise de cette mobilisation : J. Santon, « L'Affaire Clavaud », éd. Messidor/l'Humanité, 1987, : Lydia Brovelli, « Le droit d'expression dans et hors de l'entreprise à l'épreuve de l'affaire Clavaud » in « Les pratiques syndicales du droit », Presses universitaires de Rennes, janvier 2014, publié suite au colloque organisé sur ce thème en 2011 par l'Institut CGT d'Histoire Sociale et le Centre d'Histoire Sociale du XX^{ème} siècle (UMR 8058, CNRS/Université Paris-1 Panthéon-Sorbonne).

(2) C'est le titre d'un beau film de Maurice Failevic sur le travail (1970). Thomas Coutrot a pris soin p.20, pour « libérer » le lecteur, de proposer un petit guide de lecture.

(3) Edité en 1997 en Italie, il n'a été traduit qu'en 2013 en français (éd. Fayard). Lors de sa parution, la CGT avait organisé, le 21 février 2013, une rencontre-débat avec la participation d'Alain Supiot, auteur de l'introduction.

modifier le régime des sociétés, leur administration, leur mission et renvoie à des lectures utiles, comme il le fait aussi, s'agissant d'en finir avec la subordination du salariat en se référant aux projets de revenu universel, sécurité professionnelle, gratuité par exemple.

Avant de conclure, trois observations plus personnelles :

- L'avenir des salariés de l'encadrement hiérarchique et technique est peu abordé, alors qu'en France, tout au moins (4), ces catégories sont pléthoriques et très nettement distinguées des autres salarié(e)s ;
- Il est peu question du droit d'expression direct et collectif sur le contenu, l'organisation du travail et l'amélioration des conditions de travail (loi Auroux du 4 août 1982, toujours en vigueur (5)), mais dont le législateur a laissé les modalités de mise en œuvre à la négociation d'entreprise. L'opposition farouche des

employeurs, les manœuvres diverses ont neutralisé les velléités syndicales pour l'utilisation de ce droit préconisé par un ANI (6) ;

- Le rôle éventuel des syndicats et des représentants du personnel, une fois le travail libéré, n'est pas évoqué, même s'il est fait référence, de façon appuyée, à la recherche-action initiée par le syndicat CGT Renault Le Mans. Cela découle assez logiquement de l'insistance mise sur les outils de démocratie directe et de l'autogestion, qui allient autonomie individuelle et autonomie collective (7).

Ce livre ne se veut pas être un énième catalogue de réformes, il s'agit - et c'est assez rare - de pistes pour agir au cœur du travail, reprendre le travail pour le désaliéner, par celles et ceux qui le vivent concrètement sur place, en alliance, bien sûr, avec les habitants de la cité et de la terre.

Pascal Rennes

(4) V. not. le rapport de recherches « Différences catégorielles et égalité de traitement - Les enseignements d'une comparaison européenne » (E. Dockès, coord.) CEJEC université Paris-Ouest Nanterre-La Défense - RRS - CGT/IRES, décembre 2015.

(5) Art. L.2281-1 et suiv. du Code du Travail et D. Niel « À l'occasion des 10 ans des lois Auroux, Politis - la revue, avril-mai-juin 1993.

(6) L'accord sur l'amélioration de la qualité de vie au travail.

(7) P. Rennes, « Autonomie individuelle, autonomie collective, des droits nouveaux ? » Dr. Ouvr. 2016, p.621.

THOMAS COUTROT

LIBÉRER LE TRAVAIL

Pourquoi la gauche s'en moque
et pourquoi ça doit changer

SEUIL

Éditeur : Seuil - Economie
Mars 2018
EAN 9782021390377
320 page - 20 euros